



Examen professionnel bio: On est tout au début, mais le but est fixé

L'agriculture bio obtient un examen professionnel spécifique. Concrétisation d'ici au printemps 2027, puis cela servira de base pour la formation professionnelle supérieure. Le but est d'avoir 40 à 65 diplômes de «spécialistes en agriculture bio» par année.

Texte: Adrian Krebs, bioactualites.ch

«Nous en sommes tout au début», dit Urs Guyer, le responsable de la formation à Bio Suisse. Le but est toutefois fixé: Avoir une offre pour une formation professionnelle supérieure spécifiquement bio. Il y a déjà des offres au niveau du brevet pour diverses orientations (encadré), mais pour le bio il n'y a que quelques modules. Une enquête de la ZHAW dans le secteur bio a confirmé en 2024 le besoin d'un examen professionnel bio. 69 pour cent des 1600 participantes et participants préconisent un examen professionnel bio indépendant. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation a aussi donné le feu vert pour l'élaboration d'une formation professionnelle supérieure.

L'impulsion pour la nouvelle formation est venue de près de 20 organisations dont Bergheimat, Bioforum, Bioterra, Bio Suisse et Demeter. Un groupe de quatre personnes fait avancer le projet: Kathrin Preisig et Alfred Schädli représentent la méthode biodynamique, Urs Guyer et Niklaus Messerli la bioorganique. Ils invitent en décembre et janvier une douzaine de praticiennes et de praticiens à des ateliers pour définir le profil de la profession et les compétences opérationnelles nécessaires pour le diplôme bio. La concrétisation du nouveau règlement d'examen est un processus en 14 étapes qui doit être terminé d'ici au printemps 2027.

Questions ouvertes à clarifier

L'organisation faîtière de la formation agricole OrTra AgriAliForm mène en parallèle un processus de révision pour la formation professionnelle supérieure. La création de l'examen professionnel bio est donc incluse dans un nouveau départ général où les points suivants doivent encore être clarifiés.

Y a-t-il assez d'intérêt pour un examen professionnel bio? «Si ça marche bien, il y aura dès le début deux classes, une biodynamique à Rheinau et une bioorganique», dit Alfred Schädli, le président de Demeter Suisse en précisant qu'on ne sait pas encore où l'orientation bioorganique sera proposée. «C'est encore ouvert», dit Urs Guyer. «On verra dès que la formation existera quelles institutions s'y intéressent.»

Comment peut-on éviter une trop forte démarcation par rapport au brevet conventionnel? Le brevet est une formation à caractère régional fortement ancrée dans les centres cantonaux de formation. «Nous ne devons pas séparer trop fortement le bio et le conventionnel, dit Peter Schweizer, coprésident de Bio Ostschweiz. Beat Gerber, président de Bio Bern, voit suffisamment de différences qui parlent pour une formation spécifique: «Dans le secteur conventionnel, c'est la quantité produite qui compte le plus, chez nous il y a encore de nombreux autres facteurs.»

Comment regrouper tous les besoins de formation bio sous un même toit? «Les fermes spécialisées, intensives et orientées vers la productivité comme la mienne posent d'autres exigences pour les compétences qu'une petite ferme spécialisée dans la vente directe», dit Roman Andereg, membre de la Commission de la formation de Bio Suisse. Et Alfred Schädli ajoute: «Le défi des deux processus de révision est de proposer à l'avenir un examen professionnel adéquat pour tous ceux dont le cœur bat pour l'agriculture bio.»

La formation professionnelle vue comme un système modulaire

Les personnes qui souhaitent poursuivre leur formation professionnelle après le certificat fédéral de capacité (CFC) suivent une école de chefes et chefs d'exploitation, terminent avec l'examen professionnel et obtiennent le brevet fédéral (BF). Il est ensuite possible de passer l'examen de maîtrise ou celui d'une école supérieure (ES). Pour les diplômes d'agronomie participantes et participants, il faut en plus une maturité ou une maturité professionnelle. Tous les diplômes de la formation professionnelle supérieure ou tertiaire sont proposés avec des spécialisations en agriculture générale, en maraîchage, en arboriculture, en viticulture ou en aviculture.

Informations spécialisées



Urs Guyer
Responsable Formation,
Bio Suisse
urs.guyer@bio-suisse.ch
+41 61 204 66 20



**Graphique sur le système
de formation**
www.agri-job.ch > Formation
initiale > Voies de formation